

Le Crédit Agricole lance Crédit Agricole Capital Naturel, un nouveau pôle dédié à la préservation, la régénération et à la valorisation du capital naturel

28.9.2026 - | Crédit Agricole

Le Crédit Agricole annonce le lancement de Crédit Agricole Capital Naturel, un nouveau pôle dédié à la préservation, à la régénération et à la valorisation du capital naturel. Crédit Agricole Capital Naturel a vocation à accompagner les clients, les acteurs des territoires et les propriétaires d'actifs naturels face aux enjeux croissants liés au changement climatique et à la préservation nécessaire des ressources naturelles : eau, biodiversité, sols, forêts, air...

La forêt, première verticale de Crédit Agricole Capital Naturel

La forêt constitue un actif et un levier stratégiques pour préserver la biodiversité, lutter contre le changement climatique et régénérer l'économie des territoires. Par conséquent, le domaine de la forêt constituera la première verticale active de ce nouveau pôle.

Crédit Agricole Capital Naturel accompagnera les entreprises, les investisseurs, les propriétaires forestiers et les collectivités dans la définition et la mise en œuvre de leurs projets liés au capital naturel. Elle se positionne ainsi sur l'ensemble de la chaîne de valeur, du conseil stratégique au développement de projets de restauration forestière, en passant par la gestion durable des actifs forestiers, la mise en œuvre de projets de transition bas carbone et la conception de solutions d'investissement dédiées.

Elle s'appuiera notamment sur **l'expertise d'EcoTree**, avec qui Crédit Agricole S.A. est entré en négociations exclusives en vue d'une prise de participation majoritaire.

Depuis 2018, EcoTree s'est imposée comme une référence dans la restauration des écosystèmes européens, tout en favorisant la valorisation des services écosystémiques associés, notamment la séquestration du carbone, la préservation de la biodiversité, la filtration de l'eau et la production durable de bois.

Crédit Agricole Capital Naturel s'appuiera également sur le fonds **Amundi Arbora Nova, dédié à la restauration, à la régénération et à la valorisation durable des écosystèmes forestiers**. Ce fonds, destiné aux investisseurs institutionnels, investira dans des projets de restauration et de reforestation en France et en Europe afin de renforcer leur résilience, de préserver la biodiversité et d'améliorer leurs capacités de stockage carbone, tout en soutenant le développement durable de la filière forêt-bois. Les territoires sont au cœur des enjeux du fonds, dont l'une des ambitions est de créer de la valeur économique locale, notamment en recourant à des entreprises présentes sur le territoire pour la réalisation des travaux forestiers. Concrètement le fonds s'articule autour de deux principales modalités d'intervention, dans une logique de totale additionnalité : le boisement, qui consiste à planter des arbres sur des terres nues depuis au moins dix ans, et le reboisement, qui vise à replanter des arbres sur des parcelles fortement dégradées. L'ambition du fonds est de mobiliser à terme 200 millions d'euros.

À partir de 2027, Crédit Agricole Capital Naturel élargira progressivement son champ d'action à d'autres composantes essentielles du capital naturel, notamment l'eau et la biodiversité.

Crédit Agricole Capital Naturel : des ambitions européennes

Crédit Agricole Capital Naturel fédère, en étroite coordination avec la Direction de l'Engagement sociétal, les expertises des métiers du Groupe et des banques de proximité[1] avec pour volonté d'accompagner les clients, à travers l'Europe, sur l'ensemble de la chaîne de valeur de la régénération en leur proposant des solutions de conseil, de financement, d'assurance, d'investissement, de structuration de projets et de valorisation des actifs naturels.

L'initiative Crédit Agricole Capital Naturel répond ainsi aux besoins croissants :

Timothée Jaulin est nommé Directeur du Pôle Capital Naturel

Afin d'accompagner le développement de cette activité stratégique, Timothée Jaulin est nommé Directeur du Pôle Capital Naturel. À ce titre, il a pour mission de piloter le déploiement de Crédit Agricole Capital Naturel, d'en accélérer le développement et de structurer son offre. Il rapporte à Jean-Pierre Touzet, Directeur du pôle Agri-Agro, Garantie et Capital Développement, sous la Direction de Grégory Erphelin, Directeur général adjoint de Crédit Agricole S.A., en charge du pôle Transformation, Ressources humaines et Transitions.

Biographie : Timothée Jaulin commence sa carrière à la Direction générale du Trésor à Washington D.C. Il rejoint Amundi en 2012 en tant que chargé de recherche à New York et contribue à la création de l'équipe Solutions d'investissement à Londres puis Paris. En 2017, il est nommé responsable des relations avec les entités supranationales au sein du Pôle Clients institutionnels et entreprises, où il participe au développement de partenariats stratégiques de premier plan avec *l'International Finance Corporation*, la Banque européenne d'investissement et la Banque asiatique d'investissement pour les infrastructures. En 2020, il est nommé responsable de l'équipe Développement commercial et plaider au sein de la Direction de l'investissement responsable d'Amundi. Depuis septembre 2026, il est Directeur du Pôle Capital Naturel de Crédit Agricole S.A.

Timothée Jaulin est ancien élève de l'Ecole Normale Supérieure Paris-Saclay, diplômé du Master Analyse et politique économiques de l'Ecole d'économie de Paris.

Le capital naturel, un actif stratégique pour l'avenir des territoires et de l'économie

Le capital naturel constitue le socle de l'activité économique et de la résilience des territoires. Forêts, ressources en eau, sols, biodiversité ou encore qualité de l'air fournissent les services essentiels sur lesquels reposent l'agriculture, l'industrie, les infrastructures et, plus largement, les conditions de vie des populations. Or ce patrimoine connaît aujourd'hui un affaiblissement préoccupant. L'érosion des sols, la raréfaction de la ressource en eau, le déclin de la biodiversité ou encore le dépérissement forestier fragilisent progressivement les écosystèmes. En France, près de 670 000 hectares de forêts sont concernés par des phénomènes de dépérissement, tandis que la capacité d'absorption du carbone des forêts françaises a diminué de 24 millions de tonnes par an au cours des deux dernières décennies[2].

À horizon 2050, le coût des catastrophes naturelles pourrait augmenter d'environ 40 % renforçant la nécessité de développer des solutions d'adaptation fondées sur la nature.

Par son histoire, son ancrage territorial et son modèle mutualiste, le groupe Crédit Agricole accompagne depuis toujours les grandes transformations sociétales. Son engagement en faveur du capital naturel s'inscrit dans cette continuité, en mobilisant les expertises du Groupe au service de la

préservation des ressources naturelles et de la résilience des territoires :

Cette mobilisation répond à une conviction : la préservation du capital naturel est à la fois un enjeu environnemental majeur et une opportunité de création de valeur durable pour les territoires, les entreprises et les investisseurs.

[1] *Notamment les Caisses régionales, LCL, Amundi, Crédit Agricole Assurances, Indosuez, Crédit Agricole Transitions & Énergies et Crédit Agricole Leasing & Factoring.*

[2] Source : ONF

<https://presse.credit-agricole.com/le-credit-agricole-lance-credit-agricole-capital-naturel-un-nouveau-pole-dedie-a-la-preservation-la-regeneration-et-a-la-valorisation-du-capital-naturel?lang=fra>